



Le français en Afrique: le rôle de Paul Wald

Béatrice Akissi Boutin, Béatrice Boutin

► **To cite this version:**

Béatrice Akissi Boutin, Béatrice Boutin. Le français en Afrique: le rôle de Paul Wald. Langage et Société, Maison des Sciences de L'homme Paris, 2012, Psychologie sociale et sociolinguistique: la figure de Paul Wald, pp.33-46. hal-03337936

HAL Id: hal-03337936

<https://hal-auf.archives-ouvertes.fr/hal-03337936>

Submitted on 8 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le français en Afrique : le rôle de Paul Wald¹

Béatrice Akissi Boutin

*CLLE-ERSS-UMR 5263, Toulouse 2 & ILA, Abidjan
boubeki@gmail.com*

Dans « Le français tel qu'on le dit », deuxième partie de l'ouvrage de Gabriel Manessy & Paul Wald (1984)², Paul Wald définit la sociolinguistique comme « l'étude de l'usage social d'un répertoire linguistique », et le français et d'autres langues en Afrique, comme le sango, lui ont permis de proposer une conception totalement nouvelle de l'analyse de la variation linguistique. Pourtant, alors que la plupart des études qui (comme les siennes) ont su tirer partie des spécificités des terrains africains pour des études généralisantes, ont eu un grand écho, celles de Paul Wald sont peu connues. Paul Wald est souvent cité dans l'ombre de Gabriel Manessy et l'oubli de son apport peut être une des causes de certains figements dans les interprétations des travaux de Gabriel Manessy. Dans l'extrait suivant par exemple apparaissent en condensé des ébauches de plusieurs notions et attitudes qui se sont répercutées de nombreuses années dans les travaux linguistiques : point de vue européen, continuum à deux pôles, locuteurs des langues africaines au bas de l'échelle sociale, explications par les « substrats », français d'Afrique

La difficulté qu'on éprouve à décrire le français d'Afrique provient pour une bonne part de ce [] qu'il se présente dans la réalité comme un continuum dont un des pôles est la langue très pure de nombreux écrivains ou

-
1. Je remercie Françoise Gadet pour sa lecture du texte et ses suggestions.
 2. Je citerai désormais cette deuxième partie par les mots *Wald 1984*.

intellectuels africains et dont l'autre se perd souvent dans une zone indé-
cise où l'on a peine à distinguer ce qui est la réalisation approximative des
structures françaises de ce qui ressortit aux langues de substrat. (Manessy
1994 : 97)

Dans le cadre de ce numéro d'hommages à Paul Wald, je souhaite
remettre au jour son apport, en espérant qu'en facilitant l'accès à ses
analyses³, la sociolinguistique en Afrique (et ailleurs) en soit renouvelée.
Je me centrerai sur la diversité du français en Afrique, en faisant appel à
quelques notions, objets des analyses de Paul Wald : variation, catégori-
sation, norme, plurilinguisme.

À Bouar (Centrafrique) et à Meiganga (Cameroun), Philippe Poutignat
et Paul Wald (Poutignat & Wald 1979 ; Wald 1984) testaient l'hypothèse
que la diversification du français dépendait essentiellement de ses fonc-
tions. Si une langue africaine véhiculaire interethnique est présente dans
le répertoire des locuteurs, le français se réduit à des usages ritualisés et ne
peut se diversifier. Plus exactement, sa variabilité dépend uniquement de
la compétence du locuteur. Si le français joue le rôle de langue véhiculaire,
il se répand dans la population sous une forme qui concurrence le français
officiel au point que la partie de la population qui a pour attribut catégo-
riel le français officiel ne tarde pas à s'approprier les formes « simplifiées »,
stigmatisées, et à leur attribuer des finalités sociales qui dépassent le cadre
de la communication interethnique. L'étape suivante est l'entrée du fran-
çais dans les foyers et dans toutes les interactions qu'une langue africaine
pourrait assurer, faisant l'objet d'une appropriation vernaculaire. De
nouvelles normes apparaissent alors, que Gabriel Manessy & Paul Wald
(1984) appellent endogènes⁴, entrant en conflit plus ou moins ouvert
avec la norme dite exogène. Ne pouvant ici étudier toutes les situations
africaines du français, je me centre sur les zones géographiques où le fran-
çais a eu ces fonctions véhiculaires interethniques, où il a pu se diversifier,
et où son usage n'est plus aujourd'hui uniquement conditionné par le
rapport à la norme, officielle ou académique.

3. Le résumé de Nicole Gueunier (1987-1988) commence le compte rendu de la partie
de Paul Wald en l'annonçant « obscurcie par un style parfois compliqué ».

4. La notion de « norme endogène » a été largement utilisée par la suite dans les travaux
sur le français, en Afrique et ailleurs (Manessy 1994 et 1995, Prignitz 1994, Brasseur,
éd., 1998, Bavoux *et al.* 2008), et a été reprise dans des approches didactiques (voir
États généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone de
2003).

1. Cadres sociolinguistiques variants et invariants

Pour Paul Wald, la variation linguistique est le produit d'une décision *in actu* des locuteurs de la construction d'un dispositif conversationnel. Cette décision est déterminée elle-même par une autre, *in actu* aussi, celle de la catégorisation d'autrui, de soi et de l'acte langagier, que l'on peut analyser à l'aide des théories de l'attribution et des représentations.

Construire l'autre et soi-même dans le rapport dialogique est un acte de catégorisation sociale qui procède d'une décision, même si cet acte se présente à nous comme la reproduction d'un schéma commun, socialisé, de la représentation des rôles. (1990 : 5)

L'attribution catégorielle, que je prends ici dans un sens large, loin de se réduire à un classement machinal du juge compétent (le locuteur qui apprécie la situation dans laquelle son discours va prendre place) dans des catégories figées préalablement formées, est un acte dynamique d'aménagement de l'interaction, qui s'appuie sur les données jugées pertinentes :

[C]e qui fait sens dans mes décisions langagières, ce n'est pas la constance phénoménale de la personne, du groupe, des rapports sociaux ou des relations de rôle, mais les actes de leur actualisation. (1990 : 6)

Par conséquent, il est impossible non seulement d'expliquer la diversité linguistique à l'aide d'un modèle rigide comme celui des variétés (entendues comme des dialectes contigus, propres à des groupes constitués, prédictibles)⁵, mais même de décrire la réalité linguistique avec tout modèle qui s'appuierait sur des corrélations entre des traits linguistiques et des traits sociaux invariants des individus.

Pourtant, il existe des cadres stables et invariants dans le traitement des informations sociolinguistiques, qui ont fait l'objet des analyses de Paul Wald et Gabriel Manessy. La stabilité de ces ressources catégorielles est imputable à la genèse du français dans les pays africains, puisqu'il s'est répandu d'abord loin des cercles familiaux ou de proximité, essentiellement selon deux lieux de transmission : l'un l'Administration coloniale et l'Institution scolaire, l'autre les relations de service et de travail entre les Africains et les petits colons (Manessy 1995). Sont alors entrés en jeu dès le début dans les opérations de catégorisation le critère de la norme et celui de la légitimité du code, comme attribut du lettré d'un côté,

5. La même difficulté existe pour les langues, qui ne se laissent pas toujours enfermer dans des frontières. Du point de vue des représentations, Wald 1990 ou Canut 2000 attirent l'attention sur le fait que les discours épilinguistiques sur les langues les présentent non bornées dans le cadre de leurs fonctions ordinaires, alors que le français est présenté comme une langue bien délimitée dans des fonctions qui, au contraire, activent la norme.

ou comme véhiculaire intercommunautaire d'un autre côté. Ces catégories invariantes originelles sont à la source du sentiment d'évidence au moment d'attribuer telle activation du répertoire à telle situation de communication et, de fait, la réalité correspond souvent à ces attributions.

Je donne deux exemples qui montrent la pertinence des catégories invariantes pour « expliquer⁶ » une part non négligeable de la réalité linguistique. Le premier concerne le succès de la notion de « continuum » dans les travaux descriptifs sur le français en Afrique, et le second la réussite d'auditeurs-juges ouest-africains à catégoriser des stimuli auditifs provenant de locuteurs ouest-africains.

Le modèle du continuum du français, ou du français et des langues africaines, a été utilisé dès les premières analyses des années soixante-dix (Duponchel 1974 ; Lafage 1978 à l'Institut de Linguistique Appliqué d'Abidjan, par exemple), conçu comme une échelle de variétés basilectales, mésolectales et acrolectales, corrélée à une échelle sociale correspondante, selon le niveau d'études, le milieu socioprofessionnel, ou tout autre critère social scalaire. Le modèle a été continuellement repris par la suite : la majorité des auteurs ont recouru au schéma d'un continuum à deux pôles, le pôle « haut », l'acrolecte, se confondant avec le français standard de France et le pôle « bas », le basilecte, avec les langues africaines⁷. En ce qui concerne le français, à part un nombre limité de formes conformes au standard et un autre nombre de formes tout aussi limité, calques d'une langue africaine, la majorité de la langue se situe dans ce « milieu », construit, et ne peut être « expliquée » par le modèle du continuum. Or, en ce qui concerne l'ensemble des langues en contact, les mélanges et influences sont tels qu'il est inopérant de chercher à ordonner les faits et de les orienter vers l'un ou l'autre pôle (Mufwene 2005 ; Simo-Souop 2009). Le modèle demeure valide uniquement comme cadre sociolinguistique d'attribution dans un schéma acquisitionnel, où la maîtrise du français standard serait le but et l'aboutissement effectif du parcours académique.

Dans notre étude sur les accents ouest-africains (Boula de Mareüil & Boutin 2011), nous avons cherché à évaluer la perception comme compétence à appréhender la réalité sociolinguistique avec une certaine justesse. Nos travaux s'attachaient, sur la base de quarante stimuli auditifs de vingt

-
6. « Ces opérations de catégorisation agissent comme des schèmes cognitifs dont dispose le locuteur pour systématiser et rendre intelligible la variabilité » (Wald 1984 : 57).
 7. Même les auteurs qui montrent que des critères comme le niveau d'études ou la position sociale ne suffisent pas à délimiter des variétés sociolinguistiques ne remettent toujours pas en cause le modèle lui-même (Knutsen 2007 ; Italia & Queffélec 2011).

locuteurs, à la conceptualisation par vingt auditeurs juges ouest-africains de la variation sociale. Les traits sollicités étaient le niveau d'études, l'ethnie et le pays d'appartenance des locuteurs. Les résultats perceptifs, très bons dans les trois domaines, manifestent une réelle compétence à catégoriser un signal uniquement sur la base d'indicateurs segmentaux et suprasegmentaux⁸. Les 5 niveaux d'études (primaire, collège, lycée, bac et premières années supérieures, plus de trois ans d'études supérieures) sont reconnus en moyenne à 33 %, ce qui est très significativement au-dessus du hasard pour 5 catégories. Une telle tâche active chez les *auditeurs juges* la représentation de la norme académique et celle d'une progression du locuteur scolarisé dans la conformité à cette norme. Les pays d'appartenance des locuteurs, parmi quatre (Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Burkina Faso), sont correctement identifiés à 63 % et l'appartenance ethnolinguistique parmi cinq (wolof, bambara, sénoufo, mossi, akan) à 51 %, ce qui est très significativement mieux que le hasard.

La réussite de ces tâches présuppose une certaine habitude de l'attribution du niveau d'études et de l'appartenance ethnique et nationale, ce que confirment les discours épilinguistiques sur nos terrains. Depuis les débuts du français en Afrique, de telles opérations de catégorisation permettent aux locuteurs de catégoriser la variation, bien qu'une partie reste impénétrable. En effet, la réalité de la diversité linguistique est plus complexe parce que de telles catégorisations, qui servent certainement de cadre à la construction d'une image de l'autre, ne sont peut-être pas les plus pertinentes pour le choix des ressources linguistiques utiles à l'interaction.

Ces deux exemples montrent deux choses : d'une part, les limites des catégorisations à l'aide de cadres invariants de *toute* la variabilité de la langue, d'autre part l'importance de la norme (académique) dans les représentations de la variation, chez les chercheurs comme chez les locuteurs juges.

2. Norme

Une grande part de l'analyse de Paul Wald des situations africaines observe la norme en tant qu'aspect invariant du recours au français (Wald 1990 : 8). Tout son essai « Le français tel qu'on le dit » analyse les situations africaines

8. Les stimuli ont été sélectionnés de sorte que les 10 secondes de parole ne contiennent pas de schibboleth (prononciations et unités linguistiques réputées indicatrices d'identité), ni aucun contenu à caractère professionnel, national ou ethnolinguistique. L'enquête s'effectuait en ligne sur l'interface < http://www.audiosurf.org/test_perceptif_africa >.

autour de la notion de norme. Pour lui, la norme est particulièrement activée avec la conscience de parler français (notamment si on parle du français), et elle reste présente dans la majorité des usages du français.

Cependant, Paul Wald ne considère pas la norme comme génératrice de règles auxquelles le locuteur va se plier de façon rigide. Le plus souvent, celui-ci va plutôt opérer une fonctionnalisation du français dans le sens normatif, produisant « une multitude de figures » (Wald 1990 : 8), qui ont pour but non l'adéquation de la langue à une situation formelle, mais des « fonctions marginales » (parade, affirmation d'autorité, manifestations ludiques) (Wald 1984 : 84), ces fonctions étant inscrites comme des invariants de l'usage social.

Cette attitude a quasiment disparu, on pratique rarement en Afrique aujourd'hui des « joutes autour de l'appropriation du français » avec questions de grammaire, listes de vocabulaire, demande de définition des mots utilisés, etc. (Wald 1984 ; 1994). Pourtant, le français « soutenu » est toujours un attribut catégoriel, et l'importance accordée à la norme par Paul Wald dans les années quatre-vingt n'est pas hors de propos. En effet, la question du choix du français, et particulièrement de sa norme, est encore très vive⁹ dans les discours. Il est vrai que les terrains africains sont connus pour offrir des exemples d'usages vernaculaires où la pression de la norme est très diluée, mais je souhaite pourtant attirer l'attention sur deux aspects qui mettent en évidence la vivacité des représentations de la norme et ainsi donner des pistes de prolongement à la pensée de Paul Wald.

On a beaucoup insisté sur les normes endogènes en Afrique, qui par définition n'existent que par rapport à une norme exogène du français. Or, si la norme est bien exogène, ce n'est pas une exo-norme : le français est même la seule langue dans la plupart des pays francophones dont la norme est institutionnalisée. Par ailleurs, la notion même de norme, telle qu'elle existe, est un trait distinctif du français : dans ces mêmes pays, il est la seule langue dont la norme est plus fondée sur la prescription grammaticale que sur l'efficacité pragmatique (Simo-Suop 2009 ; Canut 2007). Ces deux traits exogènes de la norme de français (institutionnalisation et

9. Les débats sur la légitimation des normes dites endogènes ou sur une norme panafricaine de français sont évoqués dans Boutin & Gadet (à paraître). Les travaux qui visent une légitimation des normes locales ou du moins qui présupposent leur reconnaissance, souvent menés par des non-Africains, sont parfois perçus comme une tentative ségrégationniste. Ainsi (par exemple), lors des *États généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone* de 2003, les participants ont adhéré à l'idée de légitimer des normes endogènes, mais aucune suite n'a jamais été donnée à ces discours d'apparence.

grammaticalité) accompagnent les représentations de cette langue, qui par ailleurs est complètement intégrée dans les ressources linguistiques et dans les critères d'attributions catégorielles des individus. Cependant, si cette conception technique de la norme qui accompagne le français s'est bien inscrite dans les représentations, l'appropriation du français n'hérite que partiellement des contraintes de la longue tradition grammaticale européenne liée à l'écrit, et la norme reste facultative, presque un jeu. On peut imputer à l'effet normatif du français deux phénomènes en particulier.

Tout d'abord, je souhaite revenir sur les français dits populaires et leur autonomisation supposée. Ce que le linguiste extérieur va percevoir en Afrique comme du français populaire n'est bien souvent qu'une forme de langue française *soignée* que le locuteur produit en adéquation à une situation, et celui-ci n'a nullement l'idée de se catégoriser par son français.

Paul Wald a insisté sur l'aspect éminent du français, qui reste « langue de prestige, dominante par ses fonctions sociales et l'institutionnalisation de sa norme, censée assurer un large champ d'activités à ses locuteurs » (1984 : 52), même en dehors de son espace légitime et obligé : le discours officiel de l'administration et de l'école et de ses « fonctions marginales » (voir plus haut). Les usages vernaculaires ou véhiculaires, qui semblent s'autonomiser parce qu'ils permettent un éloignement notable du standard au niveau des formes, n'ont pas une autonomie totale par rapport au standard d'un point de vue sociolinguistique, puisque, en tant qu'objets de représentations, ils participent aux traits du français. Ainsi, dans une ville comme Abidjan où le français est très répandu, c'est le français qui sera choisi plutôt que le dioula (principale langue véhiculaire africaine de Côte d'Ivoire) dans des situations à caractère officiel. Une enquête que nous avons menée dans les gares routières d'Abidjan¹⁰ a confirmé que les réunions de travail, qui se tiennent en plein air au milieu de multiples autres activités (recherche de passagers, maintenance des camions, commerce ambulante, etc.), se font majoritairement en français et que les litiges sont réglés en français, alors que tous les acteurs parlent dioula. Cependant dans ce cas, alors qu'une observation superficielle ne verrait qu'un usage véhiculaire/populaire du français parce que la majorité des formes sont éloignées du standard, une observation plus approfondie permet de relever certains éléments qui jouent le rôle d'indicateurs de formalisme, et fonctionnalisent donc le français dans ce sens.

10. L'enquête a eu lieu dans le cadre du projet CIEL (Corpus International écologique de la langue française, <<http://ciel-f.org/>>), elle a bénéficié d'une aide financière de l'ANR/DFG et a été réalisée par des enseignants-chercheurs et jeunes chercheurs de l'ILA d'Abidjan.

(1) et le chauffeur qui a fui avec ton argent lui il a fui avec recette de combien de jours) lui il a un problème aujourd'hui c'est un apprenti (.) **où allons-nous Ouattara** (.) pourquoi les gens fuient avec lui son argent (.) chauffeur fuit avec ton argent apprenti fuit avec ton argent pourquoi

(2) entre nous hein même si vous n'êtes pas le chauffeur mais quand même **vous voyez comment le travail doit être effectué**

(3) c'est pas nous qui va accorder le travail de trois cent personnes là non nous on peut pas lui il peut pas moi je peux pas (.) c'est eux-mêmes là **ils n'ont qu'à faire en sorte qu'on** peut travailler ensemble

Le français permet cette catégorisation formelle de l'interaction parce qu'il est utilisé depuis ses débuts dans des fonctions socialement éminentes qui lui sont propres.

En deuxième lieu, je souhaite attirer l'attention sur les langues métisses qui sont en train de naître: le nouchi en Côte d'Ivoire (Kouadio N'Guessan 2006), le camfranglais au Cameroun (Simo-Souop 2009), le francénégalais au Sénégal (Cissé 2005) qui sont des langues métisses avec une part de français, mais aussi (hors du français) le scamto en Afrique du Sud (Pooe 2008), le sheng au Kenya (Kang'ethe-Iraki 2004).

Il est intéressant de relever que le métissage en soi n'entraîne pas forcément de catégorisation de la part des locuteurs plurilingues qui le pratiquent. Les travaux de Cécile Canut (2000) ou Jacqueline Billiez (2005) montrent au contraire que les locuteurs ont plutôt une certaine difficulté à se représenter leurs usages métissés. Or, les procédés d'innovation lexicale et d'insertion d'emprunts des langues métisses sont des stratégies qui témoignent d'une conscience linguistique fine des normes de construction de chacune des langues impliquées, que les locuteurs sont souvent en mesure d'explicitier. Loin d'être arbitraires, les hybridations relèvent d'une compétence spécifique, qui dépasse la maîtrise de chacune des langues (Lafage 1998 ; Kouadio N'Guessan 2006 ; Simo Souop 2009). Des exemples sont la flexion des verbes à l'aide des auxiliaires et terminaisons du français en camfranglais (6-7), ou l'adjonction de suffixes nominaux français, anglais, dioula en nouchi (4-5).

(4) son **dindinli** fait peur (Kouadio N'Guessan 2006 : 184)

(5) le **dabali** ca ment pas deh!!!! (Titre de blog, posté le 31 mars 2006, consulté le 25 février 2012)

(dindinli « regard », dabali « nourriture », du nouchi *dindin* « regarder fixement » et *daba* « manger ») et **-li**, suffixe dioula de substantivation, voir Kouadio N'Guessan 2006 : 183-184)

(6) tu vas **go** là-bas faire quoi?

(7) les vendredis nous on **goait** au Dakélé tout le temps (Simo Souop 2009 : 298-299)

Au-delà du jeu technique, ces manipulations des langues sont motivées par le désir de heurter, de tourner en dérision les normes linguistiques en place, et de fonder un nouveau code fait de plusieurs (unité - pluralité), avec sa nouvelle norme. Autrement dit, toute la stratégie se positionne donc par rapport à la norme en vigueur et à ce qu'elle suppose comme centralisme, prescription, officialité, critère de catégorisation.

Dans les deux cas, usages du français dans des situations formelles urbaines et nouvelles langues, la norme du français, telle qu'elle est configurée et telle qu'elle est représentée, a un rôle essentiel. Alors qu'on se trouve apparemment éloigné de la norme, certaines de ses formes, ou « figures », jouent le rôle d'indicateurs de formalisme de l'interaction, certains de ses traits permettent de concevoir une contre-norme.

3. Plurilinguisme urbain

L'exemple des langues métisses urbaines fait le lien avec un dernier point sur lequel l'apport de Paul Wald me semble important : le plurilinguisme. Est-il cadre variant ou invariant ?

Plusieurs travaux d'analyses recherchent des régularités chez les locuteurs de même langue première lorsqu'ils s'expriment en français, autrement dit des manifestations d'interférences avec leurs langues africaines¹¹ (voir, parmi d'autres, Skattum 2010). De fait, les langues africaines sont un autre objet de représentations de régularités au moment de catégoriser les locuteurs sur leur parler français, pour les chercheurs comme pour les auditeurs juges. Paul Wald (1984 : 62-63) évoque une enquête de Carole de Féral qui avait sollicité le classement de passages en français de locuteurs selon leur « origine régionale ». Notre enquête (évoquée plus haut, Boula & Boutin 2011), et d'autres de ce type après celle de C. de Féral (Lyche & Skattum 2010 ; Moreau, 2000 ; parmi d'autres) ont montré que les juges sont en mesure d'opérer des jugements « indépendants d'une normativité centrale » (Wald 1984 : 63), souvent très exacts comme je l'ai rappelé ci-avant.

Le plurilinguisme en Afrique n'est-il qu'un cadre sociolinguistique invariant d'attribution d'identités ou de choix de codes ? Paul Wald (1997) pointe l'insuffisance d'une conception de divers codes (langues, registres) comme des sous-répertoires associés de façon stable à des champs d'activités, des situations, ou des finalités sociales (les « domaines » de Joshua A. Fishman, l'alternance situationnelle de John

11. Je n'entre pas ici dans le débat sur les langues « maternelles » et premières.

J. Gumperz). Les alternances manifestent au contraire le caractère négociable du choix des codes *dans l'acte*. Par ailleurs, l'intégration de l'alternance aux niveaux morphosyntaxique, syntaxique ou macro-syntaxique est une pratique linguistique qui fait sens en soi, source d'un effet discursif propre dans une interaction, distinct de celui des langues alternées. Les pratiques linguistiquement mixtes deviennent des codes qui incluent l'instabilité (Wald 1997 : 75-76).

Alors que les pratiques mixtes sont parfois appréhendées, dans des analyses qui tentent de les délimiter, comme des argots, langues jeunes ludiques et cryptiques, langues des loubards, d'autres travaux les abordent de façon plus large. Lors du Colloque « Les mots de la ville » organisé par Paul Wald et François Leimdorfer (Paris, 4-6 décembre 1997), Debra Spitulnik présente le town bemba comme un ensemble de pratiques plurilingues existant dans les villes zambiennes. D'un point de vue formel, le town bemba se développe en « registres¹² » qui se différencient par leurs processus d'intégration et de dérivation sémantique des emprunts, mais il comprend en même temps l'invention comme fonctionnement habituel. Du point de vue des représentations et stéréotypes, les désignations et définitions même du town bemba sont diverses, il est présenté parfois marqué parfois non marqué, à la fois dénigré et valorisé, « produit de contradictions socio-idéologiques particulièrement nombreuses et intenses » (Spitulnik 2004 : 33).

Le town bemba est pratiqué depuis quatre générations, mais l'ancienneté relative suffit-elle à expliquer que les locuteurs se soient approprié l'hétérogénéité linguistique et la variation, à la fois mentalement et dans les usages, de la façon que nous décrit Debra Spitulnik? Le nouchi, le francénégalais et les autres langues métisses ne relèveraient-ils pas du même phénomène, perçu et présenté différemment parce qu'encore à ses débuts? Ce qu'on désigne par nouchi en Côte d'Ivoire, et que les auteurs ont tant de difficulté à cerner, n'est souvent que le résultat du mixage (qui sera toujours différent) opéré dans une situation en marge de la pression de la norme.

12. Le terme est défini par Paul Wald et François Leimdorfer dans l'introduction de l'ouvrage qui a suivi le colloque : « Il s'agit de catégories d'usage : un registre dans une langue ou dans un répertoire de langues d'une société plurilingue est un code délimité, spécialisé, affecté à une catégorie de locuteurs et/ou à une finalité sociale » (Wald & Leimdorfer 2004 : 2).

Conclusion

J'ai essayé de montrer les principaux apports directs et indirects de Paul Wald, depuis le début de ses travaux, qui pourraient renouveler la sociolinguistique en Afrique. On ne peut que considérer l'applicabilité du modèle de Paul Wald aux situations africaines actuelle comme un signe de sa pertinence.

D'un point de vue général, les faits de variation ne peuvent être affectés à des traits des locuteurs ou à des activités, ni même à des effets de l'acte langagier, surtout en dehors des situations couvertes par la norme officielle. La réalité est beaucoup plus complexe, au point qu'on ne peut prédire les formes linguistiques, ni leur effet, à partir d'un marquage social des activités et des locuteurs. S'il existe bien, dans certains cas, des « rapports réguliers entre catégories du répertoire et catégories de l'usage social » (Wald 1984 : 60), on est obligé de relativiser la portée des critères.

J'ai donc montré, à l'aide d'exemples actuels, quelques façons dont le français et la norme qui l'accompagne sont présents en Afrique lorsque cette langue a fait l'objet d'une appropriation vernaculaire, puis l'ampleur que prend la variation chez une communauté urbaine multilingue qui cherche à assumer sa pluralité et son identité.

Bibliographie

- Bavoux, Claudine, Sylvie Wharton & Lambert-Felix Prudent (éds), 2008. *Normes endogènes et plurilinguisme. Aires francophones, aires créoles*. Lyon : ENS Éditions.
- Billiez, Jacqueline, 2005. Répertoires et parlars bilingues. Déplacements à opérer et pistes à parcourir à l'école. Dans Prudent, Lambert Félix, Frédéric Tupin & Sylvie Wharton (éds), *Du plurilinguisme à l'école. Vers une gestion coordonnée des langues en contexte éducatif sensible*, p. 323-339. Bern : Peter Lang.
- Boula de Mareüil, Philippe & Boutin, Béatrice Akissi, 2011. Évaluation et identification perceptives d'accents ouest-africains en français, *Journal of French Language Studies*, 22 (2), 361-379.
- Boutin, Béatrice Akissi & Françoise Gadet (à paraître). « Comment ce que montrent les français d'Afrique s'inscrit/ne s'inscrit pas dans les dynamiques des français dans une perspective de francophonie ». *Le français en Afrique*, n° 27.
- Brasseur, Patrice (éd.) 1998. *Français d'Amérique: variation, créolisation, normalisation. Actes du colloque « Les français d'Amérique du Nord*

en situation minoritaire », Université d'Avignon, Centre d'études canadiennes. Coll. Langues et Développement, Paris : l'Harmattan.

- Canut, Cécile, 2000. Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours "épilinguistique". *Langage et Société*, n° 93, p. 71-97.
- 2007. L'épilinguistique en question. Dans Siouffi, Gilles & Agnès Steuckardt (éds), *Les linguistes et la norme. Aspects normatifs du discours linguistique*, p. 49-72. Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt, New York, Oxford, Wein : Peter Lang.
- Cissé, Mamadou, 2005. Langues, Etat et société au Sénégal. *Sudlangues*, n° 5, p. 99-133.
- Duponchel, Laurent, 1974. Le français d'Afrique noire: mythe ou réalité? Problèmes de délimitation et de description. *Annales de l'Université d'Abidjan*, série H, VII-1, p. 133-158.
- Gueunier, Nicole, 1987-1988. Compte rendu de G. Manessy et P. Wald: « Le français en Afrique noire, tel qu'on le parle, tel qu'on le dit ». *Bulletin du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire (Rofcan)*, n° 7, p. 245-247.
- Italia, Magali & Ambroise Queffélec, 2011. Gestion du verbe français chez des locuteurs gabonais analphabètes, peu et moyennement scolarisés. *Le français en Afrique*, n° 26, p. 85-96.
- Kang'ethe-Iraki, Frederick, 2004. Cognitive Efficiency: The Sheng Phenomenon in Kenya. *Pragmatics* 14: 1, p. 55-68. International Pragmatics Association
- Kouadio N'Guessan, Jérémie, 2006. Le nouchi et les rapports dioula/français. *Des inventaires lexicaux du français en Afrique à la sociologie urbaine... Hommage à Suzanne Lafage. Le français en Afrique*, n° 21, p. 177-191.
- Knutsen, Anne Moseng, 2007. *Variation du français à Abidjan (Côte d'Ivoire). Étude d'un continuum linguistique et social*. Thèse de doctorat, Université d'Oslo: Acta Humaniora.
- Lafage, Suzanne 1978. Rôle et place du français dans le continuum langues africaines-français en Côte d'Ivoire. *Cahiers ivoiriens de recherche linguistique*, n° 4, p. 54-66.
- Lafage, Suzanne, 1998. Hybridation et 'français des rues' à Abidjan. Dans Queffélec, Ambroise (éd.), *Alternances codiques et français parlé en Afrique*, p. 279-291. Publications de l'Université de Provence.

- Lyche, Chantal & Ingse Skattum, 2010. Le rôle de la L1 dans le français du Mali: une étude perceptive, *Proc. 2^e Congrès Mondial de Linguistique Française*, Nouvelle Orléans, p. 1913-1926.
- Manessy, Gabriel, 1994 : *Le français en Afrique Noire. Mythe, stratégies, pratiques*. Paris: L'Harmattan.
- 1995 : *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires. Procès et genèse*, Coll. Sciences du Langage. Paris : CNRS éd.
- Manessy, Gabriel & Paul Wald, 1984. *Le français en Afrique noire, tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*. Paris: L'Harmattan.
- Moreau, Marie-Louise, 2000. Le français d'Afrique: Phénomènes d'interférence ou de socialisation? Considérations méthodologiques. Dans M.-A. Hintze, T. Pooley & A. Judge (eds), *French accents: phonological and sociolinguistic perspectives*, p. 288-304. Londres: AFLS/CiLT.
- Mufwene, Salikoko S., 2005. *Créoles, écologie sociale, évolution linguistique, Cours donnés au Collège de France durant l'automne 2003*. Coll. Langues et Développement. Paris: L'Harmattan.
- Pooe, Lerato Caroline, 2008. Contacts des langues et identité: le rôle de l'innovation lexicale dans le cas du scamto. *Autour des langues et du langage – perspective pluridisciplinaire* (collectif), p. 315-322. Presses Universitaires de Grenoble.
- Poutignat, Philippe & Paul Wald, 1979. Français et sango à Bouar: fonctions marginales du français dans les stratégies interpersonnelles. Dans Wald, P. & G. Manessy (éds.), *Plurilinguismes. Normes, situations, stratégies*, p. 201-229. Paris: L'Harmattan.
- Prignitz, Gisèle, 1994. Le normal et le normatif. Dans Manessy, G. (éd.), *À propos du français en Afrique, questions de normes*. N° spécial du BCEP, p. 59-87. Nice: IDERIC.
- Simo-Souop, Adeline, 2009. *La variation du français au Cameroun. Approche sociolinguistique et syntaxique*. Thèse de doctorat, Université de Provence.
- Spitulnik, Debra, 2004. La langue de la ville: le Town Bemba, un cas d'hybridité urbaine. Dans P. Wald & F. Leimdorfer (éds), *Parler en ville, parler de la ville: essais sur les registres urbains*, p. 15-38. Paris: MSH.
- Skattum, Ingse, 2010. *Si j'étais riche...* constructions hypothétiques en français parlé au Mali. *Le français en Afrique*, n° 26, p. 49-70.

- Wald, Paul, 1990. Catégories de locuteurs et catégories de langue dans l'usage du français en Afrique. *Langage et Société*, n° 52, p. 5-21.
- 1994. L'appropriation du français en Afrique noire: une dynamique discursive. *Langue française*, n° 104, p. 115-124.
- 1997. Choix de code. Dans Moreau, M.-L. *Sociolinguistique. Concepts de base*, p. 71-76. Liège: Mardaga.
- Wald, Paul & François Leimdorfer, 2004. Des mots et des registres urbains: émergences, affrontements, parcours. Introduction à P. Wald & F. Leimdorfer (éds). *Parler en ville, parler de la ville: essais sur les registres urbains*, p. 1-12. Paris: MSH.